

225C1499
FR0000054470-FS0733

5 septembre 2025

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

UBISOFT ENTERTAINMENT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 septembre 2025, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 2 septembre 2025, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société UBISOFT ENTERTAINMENT et détenir indirectement 6 741 094 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 5,08% du capital et 4,60% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Goldman Sachs International	6 321 917	4,77	6 321 917	4,31
Goldman Sachs Bank Europe	130 167	0,10	130 167	0,09
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	258 073	0,19	258 073	0,18
Goldman Sachs & Co. LLC	10 441	0,01	10 441	0,01
Goldman Sachs Finance Corp International Ltd	20 496	0,02	20 496	0,01
Total Goldman Sachs Group, Inc.	6 741 094	5,08	6 741 094	4,60

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 797 792 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 2 597 792 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions ; et,
- 200 000 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention d'un contrat « *put option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 19 décembre 2025, à un prix unitaire de 9,00€.

¹ Sur la base d'un capital composé de 132 598 642 actions représentant 146 653 987 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 1 914 860 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 1 839 342 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de 47 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 21 octobre 2025 et le 20 août 2035 ; et,
 - 75 518 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de 45 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 19 décembre 2025 et le 31 décembre 2030, à des prix compris entre 1,63 € et 15,00 €.
-